

Burundi : le Gouvernement se tourne vers la Cour constitutionnelle

Deutsche Welle, 11.06.2020 Interview : "Nous sommes dans une situation spéciale" Le vice-président du Burundi Gaston Sindimwo estime que c'est la Cour constitutionnelle de trancher sur la suite à donner à la transition. DW : Maintenant que la Cour constitutionnelle a été saisie après la mort de Pierre Nkurunziza, que va-t-il se passer ?

Gaston Sidimwo : On attend l'avis de la Cour constitutionnelle qui va nous indiquer ce qu'il faut faire. DW : Combien de temps est-ce que cela va prendre ? Gaston Sidimwo : Je pense que ça ne va pas traîner car aujourd'hui, nous sommes dans une situation spéciale. Cet accident est survenu alors que nous avons élu un autre Président de la République. Alors nous attendons ce que dira la Cour constitutionnelle pour faire avancer les choses. DW : Justement, on se demande si l'intégrité va bien avoir lieu ou si le président élu, Evariste Ndayishimiye, va prendre directement le pouvoir avant le mois prochain. Vous avez dit : "Nous allons faire en sorte que le président prête serment sans difficulté". Gaston Sidimwo : Ce n'est pas à moi de le dire. Nous avons des instances habilitées pour confirmer cela. Nous sommes dans une situation spéciale, qui n'était pas prévue par la constitution. Donc nous ne sommes pas en mesure de dire exactement ce qui va se passer et nous laissons le soin à la Cour constitutionnelle de nous donner des éclaircissements en la matière. DW : Est-ce que cette situation spéciale peut conduire le président élu, Evariste Ndayishimiye, à prendre le pouvoir avant le mois prochain ? Gaston Sidimwo : Si je vous réponds, je risque d'influencer la Cour constitutionnelle qui doit statuer. Laissez le temps à la Cour constitutionnelle qui va nous donner la suite. DW : C'est pour quand ? Gaston Sidimwo : C'est pour bientôt. Sachez que les autorités burundaises sont là pour mettre les choses en ordre. DW : En attendant, qui dirige le pays ? C'est vous ? Gaston Sidimwo : Celui qui dirige le pays, c'est le Conseil des ministres et le vice-président dans une fonction collégiale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});